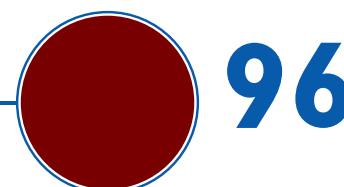


Suisse



RÉSUMÉ

1. Participation de l'industrie à l'élaboration des politiques

La Suisse ne dispose d'aucune disposition empêchant les acteurs de l'industrie du tabac d'influencer l'élaboration des politiques de santé publique. Les parlementaires représentent ouvertement les intérêts du tabac, les lobbyistes ont un accès direct aux bâtiments fédéraux et des personnes liées à cette industrie occupent des postes politiquement influents. L'industrie du tabac participe également à des consultations officielles et à des rencontres informelles, allant parfois jusqu'à rédiger le libellé des décisions politiques qui seront adoptées par les autorités. Elle a ainsi pu influencer directement la législation, en affaiblissant et en freinant les mesures de lutte contre le tabagisme.

2. Activités RSE de l'industrie

Le gouvernement continue de soutenir et de participer aux opérations de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) menées par l'industrie. Japan Tobacco International (JTI) collabore avec des institutions culturelles publiques et l'Office fédéral de l'environnement participe directement à des campagnes de nettoyage organisées par l'industrie du tabac. Ces partenariats permettent à l'industrie du tabac de redorer son blason tout en préservant son influence.

3. Avantages pour l'industrie

Le gouvernement accorde des subventions substantielles aux producteurs de tabac nationaux (40'000 CHF par hectare), et les grandes sociétés de tabac bénéficient de dispositifs fiscaux opaques. Les fonds de pension publics continuent d'investir dans des titres du secteur du tabac, en dépit des préoccupations éthiques et de la pression publique en faveur d'un désinvestissement.

4. Interactions sans nécessité

Des hauts fonctionnaires rencontrent régulièrement les fabricants de tabac lors d'événements sociaux et de lobbying, dont la plupart ne sont pas divulgués. Citons par exemple les réunions à huis clos régulières entre le gouvernement neuchâtelois et PMI, ainsi que les rencontres informelles parrainées par des associations liées à l'industrie, telles qu'Économiesuisse ou KS/CS. Les interactions continues entre les membres du gouvernement et l'industrie du tabac favorisent le maintien de relations étroites et normalisent la présence de l'industrie du tabac au sein des réseaux politiques.

5. Transparence

Les fonctionnaires et les parlementaires ne sont pas tenus de divulguer de manière volontaire les réunions qu'ils ont eues avec des entreprises du secteur du tabac. Les règles en matière de transparence sont insuffisantes, appliquées de manière inégale et largement fondées sur la déclaration volontaire. L'absence d'exigences relatives à la transparence rend donc les relations entre le gouvernement et l'industrie du tabac floues, ce qui ouvre la voie à des collaborations occultes.

6. Conflits d'intérêts

La Suisse autorise les donations de l'industrie du tabac aux partis politiques et au financement des campagnes, avec une obligation de divulgation minimale. En 2023, PMI a contribué directement aux campagnes des partis politiques UDC (Union démocratique du centre) et PLR (Parti libéral radical suisse).

Le pays manque également de mécanismes de protection contre les « portes tournantes » entre le gouvernement et l'industrie. L'absence de réglementation nationale visant à prévenir de tels conflits d'intérêts permet l'existence de liens complexes et souvent dissimulés entre l'industrie et les politiciens suisses.

7. Mesures préventives

La Suisse n'a mis en œuvre aucune mesure préventive spécifique au titre de l'article 5.3. Il n'existe pas de code de conduite pour les fonctionnaires, pas d'exigence de transparence pour l'industrie du tabac, ni de programme de sensibilisation aux principes de la CCLAT au sein des agences gouvernementales. Certaines règles interdisent au personnel fédéral d'accepter des cadeaux d'une valeur supérieure à 200 francs suisses, mais elles ne s'appliquent pas aux législateurs.

RECOMMANDATIONS

1. Mettre en œuvre une stratégie nationale globale de lutte antitabac alignée sur la CCLAT de l'OMS. Le soutien des ONG et des projets qui garantissent la ratification de la OMS-CCLAT afin de faire évoluer le statu quo est essentiel, tout comme la poursuite de la collaboration entre la société civile, les organisations de santé publique et le gouvernement.
2. Limiter les interactions entre les membres du parlement, du gouvernement ou de l'administration et l'industrie du tabac.
3. Imposer la divulgation transparente de toutes les interactions entre le gouvernement, l'administration et les membres du parlement avec l'industrie du tabac.
4. Supprimer les avantages économiques et fiscaux accordés à l'industrie du tabac.
5. Exclure autant que possible l'industrie du tabac de l'élaboration des politiques de santé publique et environnementales.
6. Ratification de la CCLAT.